



Mon vétérinaire, ce héros
Sauvegardez la « biodiversité » dans votre clinique



Chouette hulotte en soins © LPO PACA

Les vétérinaires français peuvent-ils **devenir un acteur** de premier plan de la protection de la nature ?

Le micro-don une opportunité pour agir concrètement !

S'ils le décident collectivement, il leur faudra peu de temps pour atteindre cet objectif avec une action dans le prolongement direct de leur exercice quotidien, y compris au secours de la faune sauvage. Alors que la biodiversité est partout menacée et que le thème sensibilise une grande partie de la société, les vétérinaires, habitués à prendre en charge des pronostics réservés, refusent l'idée qu'on ne peut rien faire et que tout est foutu. Ils collectent des fonds pour les reverser à des associations sélectionnées par eux pour leur bonne gestion et la pertinence de leur programme. L'outil de collecte est très en

vogue : le micro-don. Loin d'être une mode superficielle, le micro-don est un outil très efficace et simple, porteur également d'un crédit d'image positive pour le collecteur. 70% des Français se déclarent prêts à choisir un commerçant en fonction de son engagement pour une cause caritative. Lorsque la proposition de don y est fixée à 50 centimes, une clinique ou un cabinet vétérinaire équipé du logiciel Heoh (intégré au terminal de paiement) collecte en moyenne 2000 euros par an, 60% des clients cliquant sur OUI en faveur du don. Les propriétaires d'animaux louent nos compétences et notre dévouement, mais sont souvent critiques de notre relation à l'argent, relation que le micro-don nous donne une occasion rare de positiver.



Vari noir et blanc à Madagascar © Franck VASSEN CC BY 2

Univet Nature, comment ça marche ?

Univet Nature est un fonds de dotation né en 2018 d'une alliance inédite entre vétérinaires et écologues, à l'initiative de la société d'exercice SAS Univet. Les six principales ressources du fonds sont :

- ▶ le mécénat engagé par les laboratoires partenaires de la profession ;
- ▶ le micro-don en clinique vétérinaire ;
- ▶ la plate-forme de produits pour animaux de compagnie JungleVet ;
- ▶ les dons de particuliers et d'entreprises ;
- ▶ les gouttes collectées par les utilisateurs du moteur de recherche français Lilo ;
- ▶ et la compensation carbone volontaire.

Les dons sont fiscalement déductibles.

L'utilisation des fonds est décidée par un conseil d'administration composé à 50% de vétérinaires de différents horizons. Les frais de fonctionnement sont très limités, et la gestion du fonds est bénévole. En aval, les 10 associations bénéficiaires sélectionnées sont des associations françaises œuvrant pour la sauvegarde de la faune sauvage à la protection d'espèces menacées et de leurs milieux naturels.

Univet Nature soutient des centres de sauvegarde de la faune sauvage en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À l'international, nous intervenons à Madagascar et sur l'archipel indo-malais, pour la reforestation tropicale en essences indigènes. En région tropicale, ces acteurs sont également impliqués dans le développement durable des communautés humaines vivant à proximité de la nature.

Heoh, comment ça marche ?

Lorsque le logiciel Heoh est installé sur le terminal de paiement, au moment du règlement, une seule phrase permet à l'ASV ou au vétérinaire d'expliquer le message qui apparaît sur l'écran «Voulez-vous faire un don de 50 cts pour les animaux sauvages?». Le client clique «oui» ou «non» en toute discrétion. La comptabilité des recettes n'est pas modifiée par le don.

L'utilisateur peut à n'importe quel moment le désactiver s'il change d'avis. Il n'y a aucune forme d'engagement. Il n'y a aucun frais pour la clinique, sauf les frais bancaires sur le don de 50 centimes qui est proposé au client.

Les dons sont collectés sur le compte bancaire de la clinique et prélevés par Heoh à la fin de chaque mois. Les tickets et relevés journaliers contiennent les informations sur les dons qui permettent d'éviter toute complication comptable.

HEOH
L'écho de votre générosité



Soins apportés à une Tortue radiata à Madagascar par le docteur vétérinaire Franck BONIN et son assistant © SOPTOM



Univet Nature présent aux congrès de l'AFVAC

L'évènement de l'AFVAC est une opportunité stratégique pour mobiliser la profession vétérinaire et les entreprises présentes en faveur de la protection de la faune sauvage. En effet, nous sommes convaincus que les vétérinaires sont de bons ambassadeurs auprès des citoyens pour enrayer le déclin de la biodiversité.

Un parcours de don à l'AFVAC en 2019

Pendant le congrès AFVAC 2019, 8 stands de partenaires d'Univet Nature accueillent une borne de don au profit de la faune sauvage, une belle occasion de sensibiliser la profession au rôle qu'elle peut facilement jouer dans la protection de la nature, notamment avec le micro-don en clinique et avec l'utilisation de la plate-forme JungleVet.



Trois des visuels du parcours de don

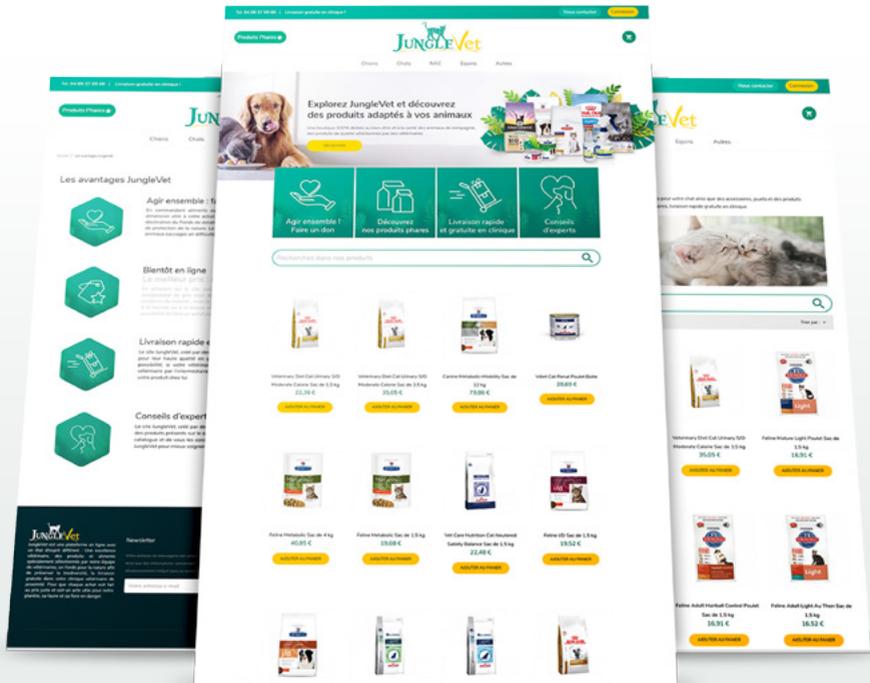
Univet Nature présent au congrès de l'AFVAC à Marseille en 2018



JungleVet, site vétérinaire de commerce éthique

JungleVet est une plateforme de commerce en ligne dont une partie des recettes est reversée à Univet Nature. Le client internaute est encouragé à se faire livrer sans frais chez son vétérinaire habituel. Pour le vétérinaire l'adhésion au site est gratuite, il paie des frais à JungleVet sur les transactions réalisées.

En commandant aliments ou produits, le client donne une dimension utile à son achat permettant au site JungleVet de générer un don à destination du Fonds de dotation Univet Nature. Les animaux de compagnie viennent en quelque sorte ainsi au secours des animaux sauvages en difficulté.



La compensation carbone volontaire

Le Protocole de Kyoto autorise les pays signataires à décompter de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) la séquestration de GES induite par des « activités supplémentaires », et parallèlement s'est développé un marché volontaire sans aucune certification. Ces deux activités ont principalement pour objectif le piégeage de carbone dans la biomasse et dans les sols. Elles concernent d'une part les opérations de boisement, d'autre part la transformation du secteur agricole et de la gestion forestière. Parce que les gaz à effet de serre produisent le même effet sur le climat quel que soit le lieu où ils sont émis, permettre une diminution des émissions chez soi ou ailleurs procure, en théorie, le même bénéfice final à la planète.



Plantation de Pins Cembro dans la RNR des Partias (France) dans le cadre du programme de la CDC Nature 2050

Comment cela fonctionne-t-il ?

Dans le cas de figure le plus commun, l'acheteur de compensation s'adresse à un opérateur spécialisé auprès duquel il acquiert un nombre d'unités « carbone » correspondant au volume des émissions de GES qu'il souhaite compenser. La somme versée à cette fin contribue, au financement d'un projet spécifique de réduction des émissions ou de séquestration de carbone.



Restauration écologique de la forêt de Bornéo en faveur des Orangs-outans

Qui est concerné par la compensation volontaire ?

Le mécanisme de compensation volontaire vise plus spécifiquement les acteurs qui ne sont pas soumis à une contrainte pesant sur leurs émissions GES (particuliers, petites entreprises, collectivités) ou les acteurs contraints mais qui souhaitent aller au-delà de leurs obligations réglementaires. Ces personnes, physiques ou morales, compensent partiellement ou totalement leurs émissions en acquérant des montants de réductions d'émissions, aussi appelés « crédits carbone ».

Toutefois, la compensation carbone volontaire est un mécanisme à développer postérieurement à la mise en œuvre d'efforts de réduction d'émission des GES.



Lémurien

Agissez avec Univet Nature

Univet Nature soutient des associations mobilisées en faveur de la survie des animaux sauvages. Univet Nature veut agir à la fois sur le plan local (Centres de sauvegarde) et au niveau international (hauts-lieux de biodiversité).

Associations partenaires

- ▶ **LPO PACA** : centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (Buoux, Vaucluse).
- ▶ **FAUNE ALFORT** : centre de sauvegarde de la faune sauvage (Maisons-Alfort).
- ▶ **ADAFAM** : protection et gestion de la forêt de Manompana (Madagascar).
- ▶ **CETAMADA** : protection de la baleine à bosse sur ses sites de migration à Madagascar.
- ▶ **SOPTOM** : protection des tortues terrestres au sud de Madagascar.
- ▶ **HELPSIMUS** : protection d'un lémurien rare de Madagascar, le Grand Hapalémur.
- ▶ **KALAWEIT** : protection des gibbons et des forêts tropicales à Bornéo et Sumatra (Indonésie).
- ▶ **HUTAN** : protection des orangs-outans, éléphants à Bornéo (Malaisie).
- ▶ **REGARDS D'AILLEURS** : protection des macaques noirs de Sulawesi (Indonésie).
- ▶ **RIMBA** : protection forestière à Sumatra (Indonésie).

Renseignements

alain.moussu@univetnature.org
☎ 06 23 75 70 94

Pour agir à nos côtés

- ✓ univetnature.org
- f facebook.com/UnivetNature.org
- 📷 instagram.com/univetnature
- 🏠 lilo.org : Univet Nature

